

# Seconde

## Productions vers le BAC PRO CGEA



AgriCampus LAVAL



Formation en apprentissage



Être âgé(e) de 16 à 29 ans ou 15 ans si issu de 3ème



570 heures de formation générale et professionnelle sur 1 an



Accessible aux personnes en situation de handicap avec accompagnement personnalisé



Candidatures de janvier à septembre



Diplôme du Ministère de l'Agriculture

### Positionnement dans la filière



### Objectifs de la formation

- Acquérir des bases techniques en lien avec un processus de productions animales,
- Exercer des activités professionnelles qualifiées dans des exploitations agricoles Polycultures-Élevage en tant que salarié.

### Organisation de la formation

- Le contrat d'apprentissage peut débuter à partir de juillet de la 1ère année de formation,
- La formation annuelle se répartit comme suit : **Entreprise : 31 semaines + 5 semaines de congés payés - CFA : 17 semaines.** Avec en général, une alternance de 2 semaines en entreprise et 2 semaines au CFA.
- Le plus souvent, la semaine de cours commence le **lundi à 11h00** et se termine le **vendredi à 12h00**,
- La relation CFA/Entreprise/Famille :
  - **Le tuteur classe** fera un point téléphonique avec l'employeur en début de contrat. Il réalisera une synthèse après chaque période au CFA et prendra connaissance des activités vues en entreprise,
  - **Un formateur** se rendra en entreprise 1 fois/an minimum,
  - **Le livret d'apprentissage** sera un suivi permanent sur les 2 lieux de formation.

### Modalités d'inscription

Remplir et renvoyer le dossier **complet\*** de pré-inscription ou saisir votre candidature sur notre site internet,

\*Copies des bulletins scolaires des 2 dernières années afin d'étudier votre candidature en vue d'une éventuelle convocation pour les tests.

**A NOTER :** Le dossier d'admission pour l'inscription définitive au CFA, ne vous parviendra qu'à réception du contrat d'apprentissage avec une entreprise

### Chiffres clés

➔ À retrouver sur notre site internet

### Modalités pédagogiques

- Présentiel et alternance,
- Travaux en plateau technique et entreprise.



AgriCampus LAVAL

### Poursuite d'études

A l'issue de la seconde, l'apprenant pourra éventuellement s'orienter vers :

- La 1ère du **BAC**calauréat **PRO**fessionnel **Con**duite et **G**estion d'une **Entre**prise Agricole (**BAC PRO GEA**),
- La 1ère du **BAC**calauréat **PRO**fessionnel **Con**duite et **G**estion d'une **Entre**prise Hippique (**BAC PRO GEH**),

# Programme de la formation

## ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX = 292 heures

EG1	Mathématiques - Biologie/Économie - Informatique - Physique/Chimie
EG2	Français - Histoire/Géographie
EG3	Anglais - Économie générale
EG4	Éducation socioculturelle - EPS, Biologie du sport

## ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS = 218 heures

EP1	Économie
EP2	Biologie/Économie - Économie agricole - Travaux pratiques, conduite de tracteur
EP3	Zootechne - Agronomie - Agroéquipements - Pluridiscipline

Des **parcours individualisés** peuvent être proposés pour tenir compte :

- D'acquis antérieurs reconnus,
- De difficultés scolaires (soutien),
- De jeunes en situation de handicap.

## ENSEIGNEMENTS À L'INITIATIVE DE L'ÉTABLISSEMENT = 60 heures

EIE	Accueil, positionnement, vie de classe - EMC - Stage collectif - Sauveteur Secouriste au travail - Développement durable
-----	--

## Tarifs & Financement

- Hébergement et restauration :

Régime	Montant par semaine de présence au CFA	Aides aux familles par l'Opco (sauf contrat signé avec un employeur public)	Montant restant à charge des familles par semaine de présence au CFA
Interne	113,25 €	51,00 €	62,25 €
Demi-pension	33,25 €	15,00 €	18,25 €

+ le coût annuel de la formation Seconde : **40,71 €**.

- Financement de la formation par l'Opco de l'entreprise ou l'entreprise.

## Admissions - Pré-requis

- Être âgé(e) de **16 à 29 ans**, ou **15 ans** si issu de 3ème (à la signature du contrat),
- Justifier d'un **contrat d'apprentissage**, avec une entreprise habilitée, située dans le quart Nord-Ouest de la France,
- Être en possession d'**une fiche d'aptitude médicale** délivrée par le Service Médecine du Travail de la Mutualité Sociale Agricole dont dépend l'employeur,
- Entrées permanentes, 1er regroupement en septembre.



Seule la **signature du contrat d'apprentissage** permet le démarrage de la formation

Pour des informations complémentaires (métiers, rémunérations), se rendre sur le site [www.agricampus-laval.fr](http://www.agricampus-laval.fr)

## Obtention du diplôme

La seconde est une classe de détermination qui permet de préparer le choix d'une série en première. En fin de seconde, les élèves choisissent de poursuivre vers une voie générale, technologique ou professionnelle. Il n'y a pas de diplôme en seconde.

## Contactez l'accueil du CFA

**02 43 66 06 91**

[cfa.mayenne@educagri.fr](mailto:cfa.mayenne@educagri.fr)

[agricampus-laval.fr](http://agricampus-laval.fr)

## Venir à AgriCampus

321, route de Saint-Nazaire  
CS 81319  
53013 Laval CEDEX

